



Commission Départementale du Football Féminin

PROCES VERBAL du jeudi 23 octobre 2025

COMMISSION RESTREINTE

REPRISE DE DOSSIER :

Plateau Amical U18F du 4/10/25 :

Rencontres : FC Bussy 2 – Coulommiers Brie F 1

Equipes présentes : FC Bussy 2 – Coulommiers Brie F 1 – US Ponthierry 1

Réception et lecture du mail de Mr DOMINGO, éducateur et vice-président de Coulommiers Brie F, concernant les violences, incidents, faits et événements survenus au cours de la rencontre.

La Commission demande des rapports, pour le 22/10/25, concernant les violences, incidents, faits et événements survenus au cours de la rencontre à :

- Mr DJEFFAL Mehdi, éducateur de Bussy St Georges 2 et responsable du plateau
- Mr TETARD Sébastien, éducateur de l'US Ponthierry

La Commission demande également les descriptifs médicaux pour la joueuse blessée

Réception et lecture du rapport de Mr TETARD Sébastien, éducateur de Ponthierry, absent lors de la rencontre en objet

Réception et lecture du rapport de Mr DJEFFAL Mehdi, éducateur de Bussy St Georges et responsable du plateau, sur le déroulement du plateau, les faits et événements survenus au cours de la rencontre Bussy 2 - Coulommiers

Au regard de la divergence des rapports, la Commission décide de transmettre le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

La Commission demande une dernière fois les descriptifs médicaux pour la joueuse blessée au club de Coulommiers